

Trump : panique à la Maison Blanche #cdanslair 18-05-2017

Présentation : Bruce Toussaint, Caroline Roux et Axel Tarlé

Cette fois, Donald Trump est sans doute entré "dans la zone d'une possible destitution". Ce jugement émane de David Gergen, ancien conseiller de trois présidents – Richard Nixon, Ronald Reagan et Bill Clinton. Un homme considéré comme l'un des grands sages de la politique américaine et l'un des "nez" les plus fins quand il s'agit de humer l'arrivée d'une tempête sur la capitale fédérale.

Les controverses s'accumulent sur les épaules du 45e président des Etats-Unis et il ne semble plus se passer un jour sans que la Maison-Blanche soit secouée par un nouveau scandale. Ainsi après le limogeage du directeur du FBI, James Comey, et la révélation sur la divulgation d'informations classifiées à une délégation russe, le président américain est désormais soupçonné d'avoir tenté de mettre fin à une enquête du FBI visant son conseiller à la sécurité nationale, Michael Flynn, dont il venait d'obtenir la démission. Très rare dans les sagas politico-judiciaires aux Etats-Unis, un procureur spécial vient d'être nommé pour garantir l'indépendance de l'enquête sur une éventuelle collusion entre des proches de Donald Trump et la Russie.

Mais jusqu'où iront ces révélations ? Qui est Robert Mueller, l'homme en charge d'enquêter sur le rôle de la Russie dans l'élection de Donald Trump ? Le président des Etats-Unis risque-t-il une destitution ? Que dit la Constitution américaine ? Y a-t-il des précédents historiques ?

Alors que Robert Mueller, l'ancien patron du FBI sous les présidents George W. Bush et Barack Obama, débute ses investigations, des voix démocrates et même républicaines commencent à parler d'une possible destitution du président, pour obstruction à la justice. S'il n'est pas encore question de procès, Donald Trump est en bien mauvaise posture après seulement 4 mois de présidence. Le locataire de la Maison-Blanche est à son taux de popularité le plus bas (36% d'opinions favorables) tandis que les grands départements ministériels, sans parler des agences de sécurité comme le FBI ou la police fédérale, bruissent de rumeurs qui tournent toutes autour de la même question : Trump est-il apte à exercer la fonction présidentielle ?

Trump cerné par l'"affaire russe" #cadire 31.10.2017

Présentation : Axel de Tarlé

La pression monte. Lundi, trois membres de l'équipe de campagne de Donald Trump, dont son ex-directeur de campagne Paul Manafort, ont été inculpés dans le cadre de l'enquête du procureur spécial Robert Mueller sur les soupçons de collusion avec la Russie pendant la présidentielle américaine de 2016. A ce stade, il n'y a aucun élément incriminant directement le président américain, et ce dernier l'a rappelé sur Twitter. Mais l'enquête s'accélère, avec une demi-douzaine de conseillers de l'ancien candidat dans le collimateur de la justice. Nous en parlons avec Pascal BONIFACE, directeur de l'Institut des relations internationales et stratégiques.

C dans l'air

Espions : le poison russe

diffusé le mar. 13.03.18 à 17h50

présenté par : Caroline Roux, Bruce Toussaint

Du lundi au samedi, « C dans l'air » donne les clés pour comprendre dans sa globalité un événement ou un sujet de première importance, en permettant aux téléspectateurs d'intervenir dans le débat ou de poser des questions par SMS ou Internet.

LA VENGEANCE DE POUTINE



Extrait vidéo

Le Monde en face

Mercredi 14 mars à 20.50

Alors que les Russes sont appelés à élire leur président le 18 mars, ce film raconte les relations des dirigeants occidentaux avec Vladimir Poutine, de sa réélection à la tête de la Fédération de Russie en 2012 jusqu'à aujourd'hui. Six années qui ont changé la Russie et le monde.

2012. À la tête d'un pays dominé par l'Occident et cerné par l'Otan, Vladimir Poutine est contesté par des manifestants qu'il estime manipulés par l'Amérique. Il est également humilié par Obama et, après l'annexion de la Crimée, il se voit sanctionné et isolé.

Six ans plus tard, le président russe semble avoir réussi à se venger de l'Occident. Il a en effet déstabilisé le grand rival américain, est parvenu à influencer les élections et les opinions des démocraties occidentales et s'est par ailleurs rendu incontournable en Syrie ou en Ukraine.

À l'aube d'un nouveau mandat, ce film éclaire sur la personnalité de l'homme fort de la Russie et sur la place du pays face à l'Amérique de Donald Trump et l'Europe d'Emmanuel Macron et Angela Merkel.

[À VOIR ET REVOIR SUR FRANCE.TV](#)

Documentaire (74 min, 2018)

Auteur-réalisateur Antoine Vitkine

Commentaire dit par Christian Gonon (de la Comédie-Française)

Production Galaxie Presse, avec la participation de France Télévisions

[Le site de l'émission](#) [Page Facebook](#)

#LMEF

C dans l'air

Trump : sexe, mensonges et trahisons

diffusé le ven. 04.05.18 à 17h50

présenté par : Caroline Roux, Bruce Toussaint

Nouveau rebondissement dans le feuilleton qui agite la Maison Blanche : Donald Trump a changé sa stratégie de défense dans l'affaire Stormy Daniels. Alors qu'il niait toute transaction financière contre le silence de l'actrice de film X, le président américain a finalement admis avoir déboursé 130 000 dollars pour étouffer les accusations d'une liaison, juste avant les élections. Sur Twitter, Trump a assuré que cette somme, payée par son avocat Michael Cohen, n'avait rien d'illégal, n'ayant pas été prélevée sur le financement de sa campagne électorale. Pourtant, son nouvel avocat Rudy Giuliani a affirmé que le président avait intégralement remboursé les 130 000 dollars. Accusé d'avoir « ouvertement menti » aux Américains, Donald Trump peine à convaincre avec cette nouvelle version, même dans son propre camp.

En parallèle, l'enquête sur l'ingérence russe dans l'élection américaine de 2016 passe à la vitesse supérieure. Après l'inculpation de 19 personnes et un an d'enquête, le procureur spécial Robert Mueller veut maintenant entendre le témoignage de Donald Trump. Que savait-il des connexions russes de certains membres de son équipe de campagne ? Le renvoi de James Comey, directeur du FBI, était-il une entrave à la justice ? Si le président s'était engagé à témoigner sous serment, il dénonce aujourd'hui un « crime inventé » et une « chasse aux sorcières ». Dans ce bras de fer avec Robert Mueller, la Maison Blanche tente de négocier un interrogatoire par écrit afin d'éviter un face-à-face périlleux pour Donald Trump.

Six semaines après de grandes manifestations contre les armes à feu aux États-Unis, Donald Trump va s'exprimer lors du congrès annuel de la National Rifle Association (NRA) au Texas, où près de 80 000 personnes sont attendues. Absent lors des funérailles des 17 victimes de la fusillade à Parkland (Floride) en février dernier, cette venue confirme le soutien du président au lobby pro-armes. Après le drame, aucune loi sur le contrôle des armes à feu n'a été instaurée.

À l'issue de ces enquêtes, Donald Trump pourrait-il être visé par une procédure d'impeachment ? Le président américain peut-il espérer sortir de la tourmente ? Sur quels soutiens peut-il encore compter ?

C dans l'air

Poutine, la faiblesse de Trump ?

diffusé le mar. 17.07.18 à 17h50

présenté par : Bruce Toussaint

Une attitude « irréflective, dangereuse et faible » pour les démocrates, « une erreur tragique » pour les républicains : après sa rencontre avec Vladimir Poutine en Finlande, Donald Trump se retrouve seul contre tous. En adoptant un ton conciliant avec son ennemi historique, le président des Etats-Unis s'est attiré les foudres de l'ensemble de la classe politique américaine, de l'opposition jusqu'à son propre camp. Alors que de lourds soupçons pèsent sur lui, Donald Trump a refusé de condamner la Russie pour son ingérence dans la campagne présidentielle de 2016. Sur les réseaux sociaux, une avalanche de réactions n'a pas tardé à suivre : les politiques voient dans l'attitude de Trump un désaveu de ses services secrets et une trahison envers les Etats-Unis pour protéger ses propres intérêts. En essayant de s'expliquer sur Twitter, Donald Trump a affirmé avoir « une immense confiance » dans le renseignement américain. Mais est-il sur le point de perdre celle de ses soutiens, face au mystère concernant ses relations avec le Kremlin ?

C dans l'air

Trump : « Si jamais j'étais destitué... »

diffusé le ven. 24.08.18 à 17h50

présenté par : Caroline Roux, Axel de Tarlé

Donald Trump se souviendra sans doute longtemps de ce 21 août 2018. C'est en effet lors de ce « mardi noir » que le président des Etats-Unis a essuyé un double coup dur judiciaire : d'un côté son ex-directeur de campagne Paul Manafort a été condamné pour fraude fiscale alors que son ancien avocat a choisi de plaider coupable pour fraude fiscale et pour « infraction à la législation électorale à la demande de Donald Trump ».

Fidèle parmi les fidèles, Michael Cohen a ainsi affirmé mardi sous serment avoir acheté, à la demande du milliardaire, le silence de deux maîtresses présumées de ce dernier afin de ne pas compromettre sa campagne présidentielle victorieuse de 2016. Il a également reconnu avoir versé 130.000 et 150.000 dollars à l'actrice porno Stormy Daniels et à Karen McDougal en échange de leur silence.

Et le locataire de la Maison Blanche ne semble pas être au bout de ses peines puisque l'on a appris ce jeudi que deux autres de ses proches ont décidé de coopérer avec la justice dans ce dossier. David Pecker, le patron du groupe qui publie le tabloïd américain National Enquirer, et l'un de ses bras droits, Dylan Howard, ont accepté, en échange d'une immunité, de coopérer avec les enquêteurs.

Ces affaires ne sont pas directement liées à la tentaculaire enquête russe menée par Robert Mueller sur les soupçons de collusion entre l'équipe de campagne de Trump et Moscou, mais elles crédibilisent le travail de son équipe et les attaques incessantes du président des Etats-Unis, notamment ces dernières 24 heures à l'encontre de son ministre de la Justice Jeff Sessions, suggèrent au minimum que ce dernier est inquiet. « Tout le monde voit ce qui se passe au ministère de la Justice. Je mets maintenant toujours « justice » entre guillemets », a déclaré hier Donald Trump sur la chaîne Fox News, avant d'avertir : « Si jamais j'étais destitué, je pense que les marchés s'effondreraient ».

A trois mois des élections de mi-mandat, le 6 novembre prochain, l'étau judiciaire se resserre sur les proches de Donald Trump. Mais le président des Etats-Unis peut-il être inquiété à son tour ? Quelles peuvent être les conséquences de ces affaires ? Peuvent-elles entraîner une procédure d'impeachment, c'est-à-dire la destitution du président américain ?